

COMPTE-RENDU – Réunion du Comité Syndical en date du 06/03/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL****Date de la convocation : 26/02/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 mars à 09H30, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Thuit Signol sous la présidence de M. MEDAERTS Dominique.

Le tableau suivant récapitule les personnes présentes et les votants :

	Collectivité Adhérente	Délégué Titulaire	Présent	Délégué suppléant	Présent	Membres présents et votants	Nom Votant par procuration	Nbre de Votants	Nombre de pouvoir
1	Amfreville-Saint-Amand	ARTAUD Fabien	1	HUBAILLE Jean-Louis		1		1	0
2	Bacquepuis	DEMAEGDT Thierry		PORET Cédric		0		0	0
3	Barneville sur seine	CHERVILLE Mery	1	MAQUAIRE Olivier		1		1	0
4	Bernienville	MALZY Philippe	1	LEBRETON Cyrille		1		1	0
5	Boissey le Châtel	LAMOTTE Pascal	1	DALLE Johan		1		1	0
6	Bonneville Aptot - Ccpavr	LEGRAND Vincent		BASSET Francis		0		0	0
7	Bosgouet	BERTIN Franck	1	VAN DAMME Françoise		1		1	0
8	Bosrobert	GARNIER Auguste		BREANT Caryl	1	1		1	0
9	Bosroumois	VANHEULE Philippe		BOONE Thomas		0		0	0
10	Bouquetot	GRAINVILLE Joël	1	TABOUELLE Christophe		1		1	0
11	Bourg Achard	TEMPERTON Joël	1	HERSANT Stéphane		1		1	0
12	Brestot - Ccpavr	MIMIEUX Frédéric		BESSARD Jonathan		0		0	0
13	Calleville	DUVAL Christian		SCRIBOT Frédéric		0	VOISIN	1	1
14	Canappeville	GOBEAUT René	1	BREANT Gilles		1		1	0
15	Caumont	DUFROY Maria		LEROY Xavier		0		0	0
16	Cesseville	FOSSARD Nicolas		DEBUS Alain		0		0	0
17	Combon	LECAVELIER-DÉSÉTANGS Rémy		DELANNOY Patrice		0	LEFEBVRE	1	1
18	Crestot	PERNELLE Benoît		DESSAUX Alain		0		0	0
19	Criquebeuf la Campagne	DAUTRESME Thierry	1	MARIE Michèle		1		1	0
20	Crosville la Vieille	BOIDIN Jean-Marie	1	CARPENTIER Pascal		1		1	0
21	Daubeuf la Campagne	BUSSIERE Laurance		BUISSON Sébastien	1	1		1	0
22	Ecaquelson - Ccpavr	HOMO Daniel		LEBOUCHER Alain	1	1		1	0
23	Ecardenville la Campagne	LECOQ Didier	1	SALIOU Dominique		1		1	0
24	Ecauville	PLESSIS Elisabeth		POUESSEL Michaël		0		0	0
25	Ecquetot	CHEVALLIER Patrice	1	LONCKE Didier		1		1	0
26	Epegard	DEMARE Pascal		GEZOLME Patrick		0		0	0
27	Epreville Pres Le Neubourg	ELIOT Patrick	1	BRIOSNE Maurice	1	1		1	0
28	Eturqueraye	GENCE Claude		LECOMPTE Didier		0		0	0
29	Flancourt-Crescy-en-Roumois	PECOT Bertrand	1	MASSELIN Arnaud	1	1		1	0
30	Fouqueville	SOENEN Bruno		ROULLÉ Guillaume		0		0	0
31	Grand Bourgtheroulde	LECLERC Stéphane	1	Couturier Anne laure		1		1	0
32	Graveron Semerville	CHEVALIER Édouard	1	CARRERE-GODEBOU Claire		1		1	0
33	Harcourt	LEMAIRE Michel	1	POHER Jean-Claude		1		1	0
34	Hauville	FAUCON Thierry		VERDUN Sylvie		0		0	0
35	Hectomare	METTAIS Marie-Hélène	1	PLOYART François		1		1	0
36	Hondouville	PAVLATA Ladislav		PARIS Jean-Charles		0		0	0
37	Honguemare Guenouville	BILLY Eric		VANDERMEERSCH Philippe	1	1		1	0
38	Ileville sur Montfort - Ccpavr	HEBERT Maryan		/		0		0	0
39	Iville	ADAM Jean-Paul	1	MAUGY Luc-Jean		1		1	0
40	La Harengère - Case	BOULAND Hervé		LE SUEUR Patrick	1	1		1	0
41	La Haye Aubrée	LAFERTÉ Stéphane		AMETTE Paulette	1	1		1	0
42	La Haye de Calleville	VOISIN Jean-Baptiste	1	/		1		1	0
43	La Haye de Routot	BINET Jacques	1	GOLFRIN Olivier		1		1	0
44	La Haye du Theil	PORTE Michel		COUCHAUX Alain		0		0	0
45	La Neuville du Bosc	FORCHER Bernard		CORNU Jean-Claude	1	1		1	0
46	La Pyle	HEUGHEBAERT Philippe	1	ROUSSEAU Yann		1		1	0
47	La saussaye - Case	CHOLLET Lionel		PIEDNOEL Alain	1	1		1	0
48	La Trinité de Thouberville	BOITOUT Gérard		AUBER François		0	GRAINVILLE	1	1
49	Le Bec Hellouin	FINET Pascal	1	GAUTIER Alban		1		1	0
50	Le Bec Thomas - Case	FLAMBARD Jean-Luc	1	SOENEN Joris		1		1	0
51	Le Bosc du Theil	REVEILLERE Michel		PARIS Lucienne		0		0	0
52	Le Landin	DEZELLUS Michel		CORAL-BELIER Edouard		0		0	0

SYNDICAT D'EAU DU ROUMOIS ET DU PLATEAU DU NEUBOURG

53	Le Neubourg	CHEUX Arnaud	1	ONFRAY Didier		1		1	0
54	Le Thuit de l'Oison	DOUBET Gilbert	1	LESUEUR François		1		1	0
55	Le Tremblay Omonville	LEFEBVRE Jean-François	1	LEFEBVRE Michel		1		1	0
56	Le Troncq	FERCOQ Mickaël	1	SAMSON Catherine		1		1	0
57	Les Monts du Roumois	LOIR Jean-Louis		BUGENNE Richard		0	CHERVILLE	1	1
58	Malleville sur le Bec	GILLES Emmanuel		POOT Matthieu		0		0	0
59	Mandeville - Case	MEDAERTS Dominique	1	JOURDAIN Jean-Paul		1		1	0
60	Marbeuf	GAILLARD Thomas	1	VANHEULE Pascal		1		1	0
61	Mauny	DORANGE Chrysis		NOËL Charly		0		0	0
62	Nassandres sur Risle	WEBER Claude	1	LEFEBVRE Isabelle		1		1	0
63	Pont Authou - Ccpavr	LECONTE Albert		DUHAMEL Thierry	1	1		1	0
64	Quittebeuf	CHERON Benoit		BÉTILLE-POUSSET Sylvie	1	1		1	0
65	Rougemontiers - Ccpavr	DE WULF Joël	1	LEREFAIT Cyrille		1		1	0
66	Rouge-Perriers	LERDU Bruno		PREVOST Françoise	1	1		1	0
67	Routot - Ccpavr	LOLLIER Yann	1	BARON Frédéric		1		1	0
68	Saint Aubin d'Ecrosville	ORONA Thierry		DEPITRE Patrick	1	1		1	0
69	Saint Cyr la Campagne - Case	JOUET Raoul		TAVENNEC Gaëlle		0		0	0
70	Saint Denis des Monts	MORIN Olivier	1	DELARUE Damien		1		1	0
71	Saint Didier des Bois - Case	GOY Jacky		MORISSE Michel	1	1		1	0
72	Saint Eloi de Fourques	SZALKOWSKI Denis	1	FIQUET Stéphane		1		1	0
73	Saint Germain de Pasquier - Case	LAFILLE Laurence		CHOMBART Jean-Charles	1	1		1	0
74	Saint Léger du Gennetey	ROMAIN Philippe	1	LEROUX Pierre		1		1	0
75	Saint Meslin du Bosc	BONNEAU Christian	1	JOUEN Éric		1		1	0
76	Saint Ouen de Pontcheuil	DUVAL Daniel		LEMULLIER Corinne	1	1		1	0
77	Saint Ouen de Thouberville	LECOQ Denis	1	THIEBAULT Damien		1		1	0
78	Saint Ouen du Tilleul	MATHE Michel	1	AUBOURG Jean		1		1	0
79	Saint Paul de Fourques	GUILLOT Annick	1	PLESANT Jacky		1		1	0
80	Saint Philbert sur Boissey	JOUIS NUPER Caroline		BUCHER Franck	1	1		1	0
81	Saint Pierre des Fleurs	BESSIERE Yann		GERMAIN Bruno		0		0	0
82	Saint Pierre du Bosguérard	MOENS Vincent		VANNIER Gisèle	1	1		1	0
83	Sainte Colombe La Commanderie	LARGESSE Jacky		DEGROOTE Frédéric	1	1		1	0
84	Sainte Opportune du Bosc	DECROOS Marc		VANHEULE André	1	1		1	0
85	Thénouville	SARRADE Patrick	1	LAMY François		1		1	0
86	Thibouville	LEGER Corinne	1	COUTEL Philippe		1		1	0
87	Thierville - Ccpavr	RESSENCOURT Michel		SIMON Steave		0		0	0
88	Tournedos Bois Hubert	PHILIPPE Jean-Pierre	1	DEWULF Pascal		1		1	0
89	Tourville la Campagne	BOURGAULT Hugues		BAYEZ Christian		0		0	0
90	Venon	VAUQUELIN Bernard	1	LEROY Catherine		1		1	0
91	Villettes	ROBACHE Arlette	1	DEGOULET Cécile	1	1		1	0
92	Villez sur le Neubourg	PLESSIS Gérard	1	SETIF Dominique		1		1	0
93	Vitot	RUPIN Hervé		LELARGE Joël	1	1		1	0
94	Voisreville	LELOUARD Jean- Paul		FRÉRET Ludovic		0		0	0
95	Vraiville - Case	GAMBLIN Hervé		MEEUS Marcel	1	1		1	0
TOTAL			46		24	67	0	71	4

Il y avait donc 67 membres présents sur 95 en exercice et 71 votants dont 4 pouvoirs.

CALLEVILLE a donné pouvoir à MR VOISIN.

COMBON a donné pouvoir à MR LEFEBVRE.

LA TRINITE DE THOUBERVILLE a donné pouvoir à MR GRAINVILLE.

LES MONTS DU ROUMOIS a donné pouvoir à MR CHERVILLE.

Secrétaire de séance : M-H.METTAIS.

Assistaient également :

M. SERREAU Jean, directeur général et financier

Mme LEHO Céline, directrice générale adjointe

Mmes BABIRAT Angèle, VINCENT Alicia, service comptabilité

Mr Joshua GAUTHEREAU, responsable de production

Mr Stéphane DOUVENOU, responsable d'exploitation

Mr Christophe LASMARTRES, coordinateur travaux

1. Mot d'accueil du président

Le président procède à l'appel.

Le président propose une minute de silence pour Mr Maillard, ancien vice-président et membre fondateur du SERPN.

Le SERPN a été convoqué à la préfecture pour un travail sur la qualité de l'eau sur le département. Une première réunion aura lieu le 25 mars prochain avec l'AESN, l'ARS, le département. Le cabinet Verdi est venu au SERPN nous présenter le schéma de dé-potabilisation.

Pour les travaux au Tremblay, le cabinet Sogeti avait été retenu, Les études sont presque finalisées, pour rappel le coût sera d'environ 5 millions, subventionnable à 40% mais dans la limite du budget de l'AESN.

Le SERPN a reçu le 26 février dernier, le préfet Mr GIUSTI, en présence de Mr Doubet, maire du Thuit de l'Oison, pour un débat autour de la qualité de l'eau, des actions mises en place en protection de la ressource, une présentation des usines de filtration à construire, pour finir par la visite du château d'eau de Thuit Signol. Une demande de subvention a été envoyée pour les travaux de réseau fuyard d'un montant de 2.4 millions d'euros.

L'Assemblée générale du budget aura lieu le 27 / 03 à Routot.

2. Approbation du compte rendu du comité syndical du 14/11/2024

Le compte rendu est approuvé à 68 voix pour et 2 abstentions.

3. Retour sur l'actualité du secteur de l'eau

4. Présentation du DOB/ROB 2025

- **Rappel des compétences du syndicat :**

- Production de l'eau
- Distribution de l'eau
- Protection de la ressource

- **Présentation du bilan 2024 selon diaporama par Jean Serreau :**

- Bilan communication par Mme Bussière.

- Bilan ressources humaines :

Deux alternances sont arrivées cette année issues de BTS GEMO.

Départ de Sylvie Bosseney, responsable clientèle, remplacée par Léa Chofardet, régisseur également de la régie pour les mensualisés.

- Bilan protection de la ressource présentée par Fabien Artaud.

- Bilan production présenté par Jean Serreau et Joshua Gauthereau concernant les grands projets à venir.

- Bilan service distribution par Jean Serreau et Stéphane Douvenou pour la recherche de fuites

Question concernant la possibilité d'une recherche de fuites avec la brigade canine.

- ➔ Le SERPN attend leur réponse pour effectuer un test.

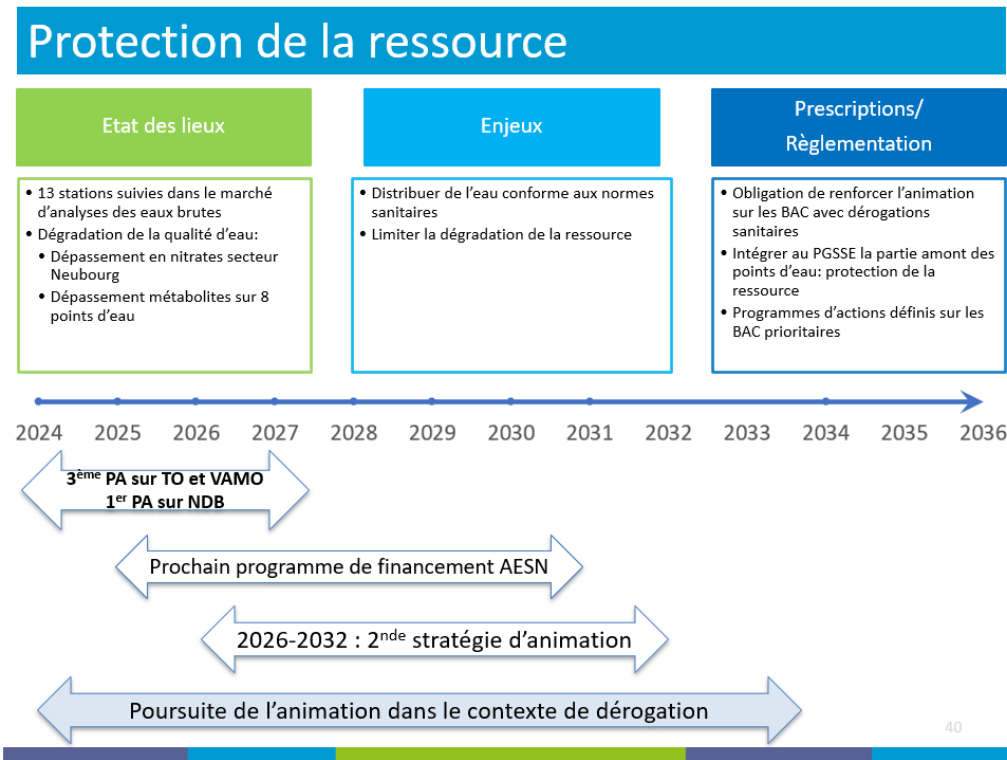
- Bilan des services clientèle et supports par Céline Leroux.

- Bilan financier présenté par Mme Mettais.

Départ de la commune de Bosgouet

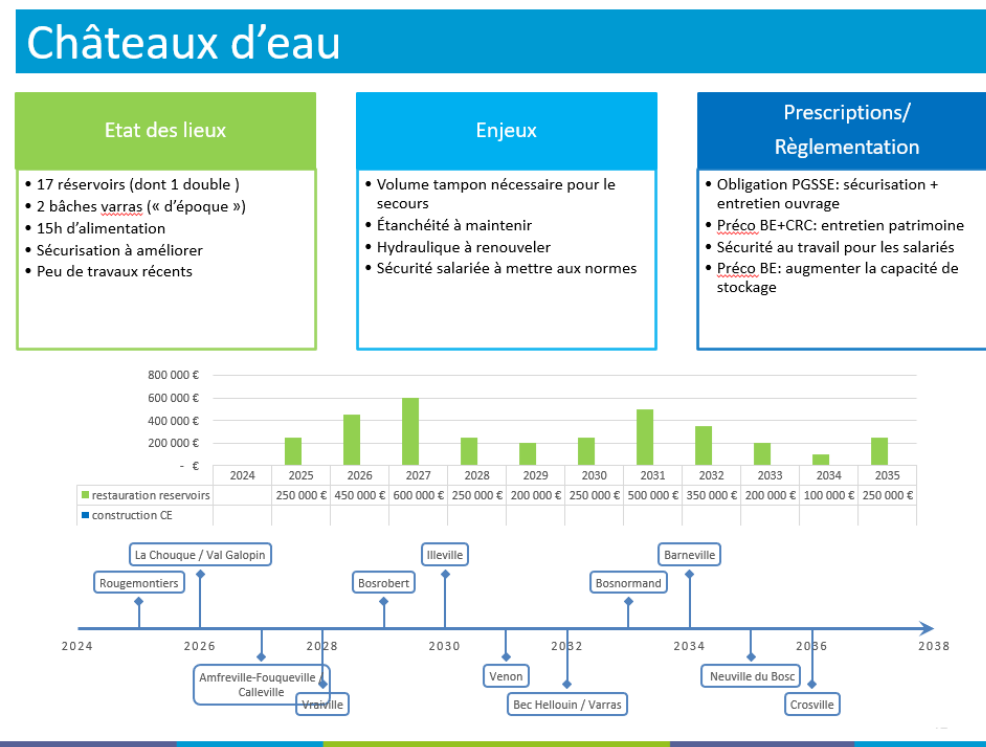
- Présentation du DOB 2025 selon diaporama :

Stratégie protection de la ressource présentée par Wejdene Hasnaoui.



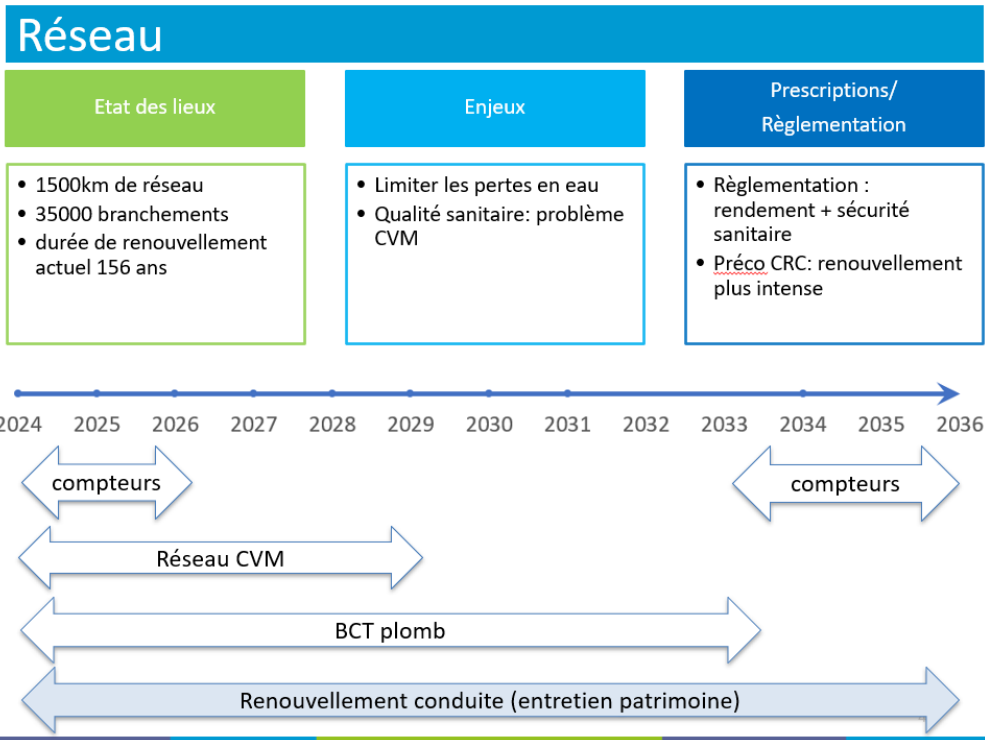
Présentation des projets de travaux en production par Joshua Gauthereau.

Travaux de rénovation de réservoirs essentiellement qui peuvent être amenés à être intervertis selon les urgences.



Présentation des projets en distribution par Stéphane Douvenou.

Nouvelle problématique CVM sur certains tronçons de réseau. Le SERPN souhaite lancer un marché afin d'effectuer des analyses en vue de réaliser les travaux nécessaires. Molécule sans odeur ni couleur provenant des anciens réseaux en PVC. Respirée, elle est cancérigène. Concentration faible dans l'eau, pas



de preuves des risques encourus malgré études de l'ARS. 96 zones dont 45 kms à risques.

Construction des usines

Chiffrages présentés pour la construction des usines, fournis par les cabinets Sogeti et Verdi pour le Tremblay ainsi que les autres stations qui seront à construire ultérieurement.

Subvention de 40% mais attention dans la limite du budget de l'AESN.

Stations de production

2025/2026 : Station du Tremblay Omonville pour un montant estimé à 5 M€

Chiffrage SOGETI

RECAPITULATIF			
POINTS DE PRELEVEMENT	367 500.00	57 500.00	425 000.00
FILIERE EAU	455 000.00	606 000.00	1 061 000.00
FILIERE LAVAGE	350 000.00	30 000.00	380 000.00
POSTES GENERAUX	1 395 000.00	662 000.00	2 057 000.00
ETUDES ET PREPARATION	260 000.00	370 000.00	630 000.00
TOTAL	2 460 000.00	1 668 000.00	4 553 000.00
MONTANT Total	HT		4 553 000.00
DIVERS IMPREVUS 10%			455 300.00
TOTAL GENERAL HT	HT		5 008 300.00
TOTAL GENERAL TTC			6 009 960.00

Stations de production

A partir de 2026

Échéancier à définir pour les autres stations dont voici les montants estimatifs :

Ordre de priorité	Nom de l'usine	Ressource traitées	Type d'usine à mettre en place	Débit eaux brutes à traiter	Montant investissement	Impact sur le prix de l'eau (€/m³)	Impact sur la facture d'eau (%)	Observations
1	A - La Neuville du Bosc	Le Buhot (Bosrobert) et La Vallée de la Haye (La Neuville du Bosc)	Traitement de la turbidité, du COT, des pesticides et des nitrates	250 m³/h	8 500 000,00 €	0,193 €	7,85%	Une modélisation poussée devra être réalisée pour la réalimentation des réservoirs depuis la nouvelle usine (installation d'un groupe de surpression au niveau du réservoir de la Neuville du Bosc ou mise en place d'une reprise au niveau de la ressource du Buhot)
2	B - Illeville sur Montfort	Le Doult Claireau (MONTFORT SUR RISLE) et Forêt de Monfort (ECAQUELON)	Traitement de la turbidité, du COT et des pesticides	250 m³/h	8 224 950,00 €	0,189 €	7,70%	
3	C - Les Varras	Les Varras (MAUNY)	Traitement du COT et des pesticides (existence d'un traitement de la turbidité) Ajout d'un traitement complémentaire avec une chloration en Break Point	600 m³/h	5 000 000,00 €	0,107 €	4,35%	
4	G - Canappeville	La Vacherie - Le Horn (LA VACHERIE)	Traitement de la turbidité et des pesticides	140 m³/h	5 010 725,00 €	0,107 €	4,35%	
5	Scénario B : D - Caumont	Le Val Galopin (CAUMONT)	Traitement de la turbidité et des pesticides (évolusés)	600 m³/h	1 470 000,00 €	0,045 €	1,82%	Investissement moins onéreux n'ayant pas d'impact sur l'usine des Varras. Cette solution devra être confirmée par une étude plus poussée avec la réalisation d'une modélisation.
6	Solution B - Création d'une usine : I - Saint Cyr La Campagne	Le Moulin Vorin (SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE) et Le Valanglier (SAINT CYR LA CAMPAGNE)	Traitement de la turbidité et des pesticides	75 m³/h	6 061 000,00 €	0,122 €	4,95%	En tenant compte des paramètres analysés, à ce stade de l'étude la création de l'usine au niveau du moulin Vorin n'est pas une priorité. Il pourrait être envisagé de réaliser l'usine au niveau du Moulin Vorin dans un premier temps (4 500 000 € HT), et dans un second temps la conduite entre les 2 ressources (1 500 000 €)
7	E - Saint Amand des Hautes Terres	Le Boutricar (AMFREVILLE-SAINT-AMAND)	Traitement de la turbidité et des pesticides	40 m³/h	4 012 375,00 €	0,091 €	3,70%	

L'estimation du montant des travaux, qui s'élève à 38 279 050 € HT (hors acquisitions de terrains et frais de maîtrise d'œuvre), constitue une étape cruciale dans la planification et la mise en œuvre du projet. En s'appuyant sur l'échéancier priorisé, cette estimation permet de déterminer les ressources financières nécessaires à la réalisation des différentes phases de l'étude. Elle offre une vision claire des coûts associés à chaque action prioritaire, garantissant ainsi une allocation budgétaire efficace et une gestion rigoureuse des dépenses tout au long du projet. Cette approche facilite également l'anticipation des besoins financiers et assure une exécution conforme aux objectifs définis.

Cette présentation a été enregistrée pour la dernière fois le : À l'instant

ORIENTATION SUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Production

- Station du Tremblay Omonville étalée sur 2025 – 2026
- Château d'eau de Rougemontiers



Réseau



- Lancement des campagnes d'analyse CVM (Chlorure de Vinyl Monomère relargué par les conduites en PVC d'avant les années 80)
- Renouvellement de réseau fuyard (dossier 2,4 M€ déposé à l'agence de l'eau)

Protection de la ressource

- PSE
- Poursuite des actions de la stratégie



Services support

- Mise en conformité de la précision des réseaux par rapport à la loi anti-endommagements (lancement des opérations nécessaires pour localiser les conduites en classe A sur les communes « urbaines ») . Opération à démarrer en 2025

Départ de la commune de St Didier des bois

Pour rappel, le premier niveau de seuil d'alerte est dépassé mais le seuil ayant un impact sur la santé n'est quant à lui pas encore atteint.

Intervention de Mr Zalkowski :

L'eau est consommable... : dépassement des critères de consommation humaine d'où une dérogation.

Quelques informations : évolution de l'achat de pesticides entre 2013 et 2022, + 203% sur le Neubourg, +187% Amfreville, +245% Bourgtheroulde, +245 brionne, +284% dans l'Eure en général.

Impact des stations sur le budget de +24%, d'où une hausse de l'eau de 58%.

Question : les stations sont présentées, une demande de validation du DOB est attendue mais pas de présentation technique des stations prévues ?

Il pourrait être trouvé d'autres solutions : Si l'eau est polluée, conséquences des pesticides autorisées par l'état, le préfet a l'opportunité d'étendre des financements, de décider de périmètre de protection. Des solutions doivent être trouvées pour protéger la population tout en préservant le niveau de vie des agriculteurs et ce sans mettre la charge sur le SERPN et qu'il soit à la population d'en assumer le coût.

➔ Plusieurs réunions ont eu lieu avec les différents référents, ARS, département... une présentation sera faite par le cabinet Verdi à l'assemblée d'octobre pour présenter les solutions techniques retenues.

Départ de la commune de St Philbert sur Boissey

Départ de la commune de St Ouen de Thouberville

5. Délibérations

➔ DOB/ROB 2025

La délibération est approuvée avec 64 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

➔ Ouverture d'une ligne de trésorerie

Prévoir l'ouverture auprès d'un établissement bancaire pour un montant de 1 million d'euros, négocier les conditions et signer les documents relatifs à cette demande

La délibération est approuvée avec 64 voix pour, 1 contre et 2 abstention.

→ Lancement des campagnes de prélèvement et d'analyse des CVM sur le territoire du SERPN

Dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable, le réseau du SERPN a été modélisé et cela a permis, entre autres, d'estimer le temps de contact cumulé entre l'eau et les conduites à risque CVM.

Le CVM étant cancérigène, il est nécessaire de remettre les conduites concernées aux normes pour continuer à distribuer une eau de qualité.

Dans ce cadre, le SERPN lance des campagnes d'analyses CVM sur les conduites concernées.

Le nombre de point de prélèvement estimé est de 170 points. Le nombre d'analyse est donc estimé à 680, soit 4 analyses par point de prélèvement.

Pour cela, il est nécessaire de mandater un laboratoire spécialisé afin réaliser les prélèvements et les analyses nécessaires. Ceci permettra de qualifier le réseau et effectuer les travaux nécessaires.

Le montant de l'opération est estimé à 100 000€ HT

Après en avoir délibéré, avec 65 voix pour et 2 abstentions, les membres du comité acceptent de :

- **Lancer** un accord-cadre à bons de commande pour mener à bien cette opération ;
- **Solliciter** l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour 80% du montant de cette opération ce qui est équivalent à 80 000 € HT ;
- **Signer** toutes pièces techniques, administratives ou financières relative à cette opération.

6. Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.